MAIRIE de la garde

ARRONDISSEMENT communal de Toulon

Du huitième jour du mois de thermidor an neuf Républicain.

ACTE DE MARIAGE de Joseph Thomas fournier âgé de quarante sept ans, né à la garde département du var le neuf juin du mois de août vieux style mil sept cent cinquante profession de cultivateur demeurant à la garde département du var fils légitime de feu Pierre fournier demeurant à département et de Rose Aureat veuve de Charles Brun d'une part.

Et demoiselle marie delmas âgée de trente ans, née à Toulon département du var le dix sept du mois de novembre mil sept cent soixante et un demeurant à la garde département du var fille légitime de joseph marie delmas demeurant à la garde département du var et de anne blanc, veuve d'antoine meynat d'autre part.

Les actes préliminaires sont les publications du dit mariage faites à la garde les trente messidor dernier les extraits actes de naissance des futurs époux les extraits actes de décès des Elizabeth Brun et de Antoine Meynat.

et le tout en forme ; de tous lesquels actes il a été donné lecture par moi, officier public, aux termes de la loi.

Lesdits époux présens ont déclaré prendre en mariage, l'un Marie Madeleine mayol l'autre Joseph Thomas fournier

En présence de Laurent Barthélemy demeurant à la garde département du var profession de cultivateur âgé de trente sept ans

De Charles Honnorat demeurant à la garde département du var profession de boulanger âgé de trente quatre ans

De Honoré Bugnet demeurant à la garde département du var profession de agriculteur âgé de vingt huit ans

Et de André marin demeurant à la garde département du var profession de agriculteur âgé de trente neuf ans tous amis des parties

Après quoi, moi Joseph Portal maire de la garde faisant les fonctions d'officier public de l'état civil, ai prononcé qu'au nom de la loi, lesdits époux sont unis en mariage. Et ont lesdits ~~époux~~ témoins signé avec moi lecture faite et déclarés ne savoir

Portal

B. Bugnet

Marin

Charles Honnorat

MAIRIE de la garde

ARRONDISSEMENT communal de Toulon

Du huitième jour du mois de thermidor l'an neuf Républicain.

ACTE DE MARIAGE de Henry Aupol âgé de trente cinq ans, né à Sarenge département de la Loire le quinze du mois de février vieux style mil sept cent soixante six profession de vigneron demeurant à la garde département du var fils légitime de feu Simon et de son vivant demeurant à Sarenge département de la Loire et de Jeanne Maquin d'une part.

Et de Rose Joseph Rolaud âgée de vingt trois ans, née à la garde département du var le dix du mois de avril mil sept cent soixante six demeurant à la garde département du var fille légitime de feu Joseph Rolaud vivant demeurant à la garde département du var et de marie Barbe Mistral veuve d'autre part.

Les actes préliminaires sont les trois actes de publications du dit faites à la garde les trente messidor dernier les extraits actes de naissance des futurs époux ;

et le tout en forme ; de tous lesquels actes il a été donné lecture par moi, officier publie, aux termes de la loi.

Lesdits époux présens ont déclaré prendre en mariage, l'un Rose Thérèse rolaud l'autre Henry Aupol

En présence de Pascal vallery demeurant à la garde ville d'hyères département du var profession de vigneron âgé de trente trois ans

De Jean Bt Bouveraut demeurant à la garde département du var profession de menuisier âgé de trente trois ans

De Joseph Gousse demeurant à la garde département du var profession de meunier âgé de quarante un ans

Et de Jacques Bogeau demeurant à la garde département du var profession de cordonnier âgé de trente sept ans tous voisins et amis des parties.

Après quoi, moi Joseph Portal maire de la garde faisant les fonctions d'officier public de l'état civil, ai prononcé qu'au nom de la loi, lesdits époux sont unis en mariage. Et ont lesdits époux et témoins

Portal

Bogeau

Pascal vallery

Bouveraut

Gousse